

## Minorités linguistiques et société Linguistic Minorities and Society



### Aux fondements de l'autonomie Réflexion sur les liens organiques entre autonomie et émancipation au sein des CLOSM, à la lumière du cas de l'Acadie du Nouveau-Brunswick

André Magord

Numéro 1, 2012

Quelle autonomie et quelle reconnaissance pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire ?

What Autonomy and Recognition for Official Language Minorities?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1009212ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1009212ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Magord, A. (2012). Aux fondements de l'autonomie : réflexion sur les liens organiques entre autonomie et émancipation au sein des CLOSM, à la lumière du cas de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (1), 145–158. <https://doi.org/10.7202/1009212ar>

Résumé de l'article

Pour l'observateur extérieur, la situation des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) du Canada suscite deux types de constats. Premièrement, l'éventail des droits acquis et des mesures mises en place font de la politique canadienne sur les langues officielles l'une des plus avancées du monde. Second constat, en n'intégrant pas les domaines politique et économique dans ses programmes, cette même politique place les communautés concernées dans une contradiction fondamentale : Quelle intention et quelle mobilisation collectives peuvent être nourries sans pouvoir politique ? Quelle peut être la fonctionnalité d'une autonomisation linguistique et culturelle sans dynamique sociale et économique propre ? La réponse à ces questions n'est plus tant celle de la voie classique, « indépendance ou assimilation », que celle d'une réflexion approfondie sur la place des CLOSM dans une société qui adopte, souvent aveuglément, les prérogatives matérialistes et individualistes de l'idéologie néolibérale. Gageons que des réponses novatrices fondées sur le rapport organique entre autonomie et émancipation auraient un écho favorable au sein d'un Canada qui a traditionnellement su donner une place à ses composantes singulières.

## Aux fondements de l'autonomie : réflexion sur les liens organiques entre autonomie et émancipation au sein des CLOSM, à la lumière du cas de l'Acadie du Nouveau-Brunswick

**André Magord**

*Directeur, Institut d'études acadiennes et québécoises, Université de Poitiers*

### Résumé

Pour l'observateur extérieur, la situation des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) du Canada suscite deux types de constats. Premièrement, l'éventail des droits acquis et des mesures mises en place font de la politique canadienne sur les langues officielles l'une des plus avancées du monde. Second constat, en n'intégrant pas les domaines politique et économique dans ses programmes, cette même politique place les communautés concernées dans une contradiction fondamentale : Quelle intention et quelle mobilisation collectives peuvent être nourries sans pouvoir politique ? Quelle peut être la fonctionnalité d'une autonomisation linguistique et culturelle sans dynamique sociale et économique propre ? La réponse à ces questions n'est plus tant celle de la voie classique, « indépendance ou assimilation », que celle d'une réflexion approfondie sur la place des CLOSM dans une société qui adopte, souvent aveuglément, les prérogatives matérialistes et individualistes de l'idéologie néolibérale. Gageons que des réponses novatrices fondées sur le rapport organique entre autonomie et émancipation auraient un écho favorable au sein d'un Canada qui a traditionnellement su donner une place à ses composantes singulières.

### Abstract

For the outside observer, the situation of OLMC generates two types of assessment. First, the range of rights gained and of measures put in place make Canada's policy on official languages one of the most advanced in the world. Secondly, by not integrating the political and economic dimensions in its programs, the same policy puts Francophone communities in a contradiction: what purpose and collective involvement can be fed without political power? What can the functionality of a linguistic and cultural empowerment be without an autonomous social and economic dynamic? The answer to these issues is not so much that of the classical pathway "independence or assimilation" as a reflection on the place of OLMC in a society that adopts, often blindly, the materialistic and individualistic prerogatives of the neo-liberal agenda. Within a Canada that has regularly been able to give constructive answers to the demands of its singular components, innovative propositions based on the organic relationship between autonomy and empowerment should break through.

La journée d'études qui a réuni, en juin 2010, à Moncton, dix chercheuses et chercheurs internationaux sur la question « Quelle autonomie et quelle reconnaissance pour les CLOSM<sup>1</sup>? » se voulait exploratoire sur l'avancée de la recherche et de la compréhension sur la situation des CLOSM. Les ateliers de réflexion et de discussion proposés, plutôt qu'un colloque, ont permis une analyse plus ciblée de la question de l'autonomie, concept et processus multiples et complexes s'il en est car ils touchent au paradoxe fondamental de la compréhension du fait humain.

En octobre 2009, j'avais organisé à Poitiers un atelier de réflexion sur un thème très proche : « Quelle autonomie pour quelle minorité? » Des chercheurs de plusieurs pays étaient présents, notamment Rodrigue Landry et Joseph Yvon Thériault, et Jean-Marie Nadeau, le président de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, qui nous avait fait l'amitié d'être présent. Un des points qui m'avaient frappé était le questionnement, qui restait sans réponse, quant à la mobilisation très faible des membres des minorités dont la situation était discutée. Jean-Marie Nadeau confirma que le projet de « faire société » en densifiant le politique, cher à Joseph Yvon Thériault (2007), ne mobilisait pas activement la population acadienne. Rodrigue Landry souligna que, devant l'absence de mobilisation collective, il fallait encourager l'auto-détermination au plan individuel, c'est-à-dire la capacité de choisir en conscience la langue que l'on utilise.

Les thèmes du développement et de la conscientisation, récurrents dans les écrits scientifiques sur les CLOSM, sont aussi associés à celui de l'épanouissement de la personne<sup>2</sup>. Nous sommes là au cœur de la problématique de l'autonomie. Les écrits scientifiques, rapports et discours mettent tous en avant à la fois le concept concret de développement et celui plus subjectif d'épanouissement. Comment expliquer dès lors que la population concernée ne se mobilise pas davantage derrière des propositions aussi engageantes?

À l'évidence, il demeure des zones aveugles qui échappent au regard du chercheur. Tenter de mettre au jour ce qui n'est pas encore visible est le propre de la recherche. Il s'agit toutefois ici de tenter de déceler ce qui se heurte à des résistances dans le rapport au savoir

1. Le terme « CLOSM », pour « communauté(s) de langue officielle en situation minoritaire », désigne soit une communauté de langue anglaise du Québec, soit une communauté de langue française du Canada à l'extérieur du Québec.
2. Le terme « épanouissement » se retrouve dans l'un des trois objectifs prioritaires de la Loi sur les Langues Officielles de 1969 : « Le développement et l'épanouissement des collectivités de langue officielle en situation minoritaire au Canada ». Le paragraphe 41(1) de la partie VII de la Loi sur les Langues Officielles (LLO) énonce l'engagement du gouvernement du Canada à favoriser l'épanouissement des CLOSM au Canada. Cet objectif prioritaire est repris dans de nombreux rapports annuels du commissariat aux langues officielles, dont celui de 2008 (<http://www.psc-cfp.gc.ca/adt-vrf/rprt/2011/ar-rv/5-ocol-clo/index-fra.htm>), dans les rapports officiels concernant la définition ou la mise en œuvre des droits des CLOSM (<http://www.pch.gc.ca/pgm/lo-ol/ci-ic/rprt/2010-2011/2010-2011-fra.pdf>), dans les écrits scientifiques, par exemple : Landry et Rousselle (2003).

au sein même de la communauté scientifique concernée. Bourdieu (1977, p. 3) avait déjà évoqué ce principe en parlant de l'amnésie de la genèse qui pouvait occulter la réalité de certains processus. Ali-Khodja (1989, 2003), de l'Université de Moncton, a précisé cette remise en question d'ordre épistémologique, notamment dans le contexte acadien, dans un article intitulé « Pour une science sociale de l'exiguïté ». J'émet en ce sens l'hypothèse que le décalage entre certaines propositions politiques concernant les CLOSM, appuyées par des recherches scientifiques<sup>3</sup>, et la faible réception qu'elles reçoivent sur le terrain tient, pour une part, à des causes qui ne sont pas encore suffisamment perçues dans l'histoire du développement des communautés concernées, un développement toujours lié à la question de l'autonomisation.

La période des années 1960 à 1980 et l'intégration de l'Acadie dans la politique provinciale seront examinés à travers le prisme du paradoxe. D'une part, l'Acadie s'autonomise, notamment en acquérant droits et reconnaissance officiels ; d'une autre, elle s'hétéronomise par le transfert de ses responsabilités les plus importantes vers les gouvernements provincial et fédéral (Thériault, 1995 : 100). La mobilisation de la population sur le plan politique restera faible, comme l'atteste l'échec du Parti acadien et celui des conventions acadiennes de 1979 et de 2004 (Vienneau, 2005 ; LeBlanc, 2005). La dynamique sociale des communautés acadiennes va quant à elle être l'objet de mutations profondes sous le coup de l'ouverture à la société de consommation et de son impact désocialisant et uniformisant (Stiegler, 2004 ; Saul, 2005a, b ; Tardif, 2005). Le système économique néolibéral renforcera l'impact de l'individualisme et la fracture socioéconomique (Rocher et Salée, 1997). Dans ce contexte, les Acadiens et les Acadiennes peuvent-ils continuer à valider une identité collective, à se projeter dans un destin commun ? Sauront-ils mobiliser leur imaginaire et renouveler un projet de société (Castoriadis, 1975) qui, pour être émancipateur, devrait concerner tous les aspects de leur société dans un Tout cohérent (Godelier, 2007) ?

Afin de contribuer à cette approche critique, je propose en premier lieu de revenir aux fondements anthropologiques de la question de l'autonomie. Une relecture de certaines étapes clés dans la constitution de la communauté acadienne aura ensuite pour but de souligner les relations de cause à effet qui ont engendré des zones d'occultation importantes. Le parallèle avec d'autres CLOSM sera précisé lorsque ce sera pertinent.

Il importe d'aborder dans un premier temps la question de l'autonomie d'un point de vue ontologique. Comment ce processus s'est-il établi dans le temps long de l'histoire du fonctionnement humain ? Les philosophes tels que Kant et Rousseau et plus récemment les anthropologues s'accordent à penser l'origine du processus humain d'autonomie comme un

---

3. Voir dernièrement les travaux de Landry (2008) sur l'autonomie culturelle ou de Thériault (2007) sur « faire société ». Voir aussi le peu de participation de la population acadienne lors de la consultation sur le suivi de la Convention 2004 de la société acadienne du Nouveau-Brunswick (Magord, 2005).

arrachement à la condition animale. L'humain se différencie de l'animal au moment où il peut prendre en compte qu'il sait qu'il sait. Il prend alors conscience du fait qu'il peut anticiper et agir sur l'état de sa situation ; qu'il peut aussi réfléchir à la situation qui est la sienne et penser l'organisation des interactions plutôt que d'être assujéti au seul rapport de force réactionnel. La construction consciente d'un soi collectif qui vise à dépasser les déterminismes et les forces de l'instinct se trouve ainsi constamment sous l'effet d'aspirations contradictoires. D'une part, l'humain cherche en permanence à améliorer l'état de la dynamique collective dans le cadre de relations pacifiées, d'une autre, il reste soumis à ses tendances à la domination et au conflit, souvent synonymes d'impasse ou de chaos. On comprend ici la raison fondamentale de la singularité collective. L'humain doit constamment construire et ajuster comment il vit en société de façon organisée. Il doit spécifier un mode d'être ensemble qui permette l'adhésion intra-groupe et la négociation des relations intergroupes<sup>4</sup>.

Le langage articulé, qui nous distingue parmi toutes les espèces, provient de la nécessité absolue de donner une issue positive à cette tension perpétuelle. Si l'on peut constater que les civilisations diverses ont apporté bon nombre d'éléments complexes et sophistiqués pour répondre à cette tension, la permanence des conflits violents (Ziegler, 2005) et la mise au jour du rôle de l'inconscient individuel et collectif dans nos sociétés contemporaines (Pagès, 1984) attestent que nos organisations collectives demeurent soumises au moins pour une part à cette tension fondamentale.

Ces différents constats d'ordre ontologique sont clairs, mais la confrontation entre notre aptitude au progrès et nos tendances régressives se traduit souvent par des situations larvées et des inerties liées à l'occultation du désaccord et de la domination, et donc au refoulement de notre posture créative (Busino, 1989). La difficulté des francophones minoritaires à définir et à revendiquer leurs besoins fondamentaux en termes de maintien ethnoculturel face à la majorité anglophone reflète certainement ce processus.

De plus, une autre dimension paradoxale du processus d'autonomisation a été mise au jour plus récemment par l'analyse des mouvements de subversion (Castoriadis, 1998). Cette analyse porte dans un premier temps sur les résistances à l'autonomie internes au groupe. Elle montre que l'aspiration fondamentale à dépasser nos déterminismes se trouve en permanence confrontée à une résistance due à la part d'inconnu que comporte la reprise en charge consciente d'une partie de son existence. De même, l'idée de progrès avec son potentiel infini de rapports imaginables aux autres et au monde génère l'espoir mais, de façon souvent prédominante, elle entraîne une angoisse insoutenable et donc refoulée. Nous touchons là au paradoxe fondamental, à l'ambivalence originelle de l'humain qui est poussé à l'émancipation

---

4. Notre approche critique s'articule sur le croisement d'approches philosophique, anthropologique et psychosociologique. Elle s'inspire, entre autres, des théories fondatrices de l'anthropologie politique et de l'anthropologie dynamique en France de Balandier (1967 ; 1986) et de Bastide (1971).

par la nécessité de dépasser ses assujettissements, mais qui ne parvient pas à développer la stabilité psychique et de vision suffisante pour assumer pleinement un rapport constructif, c'est-à-dire pacifié, aux autres et au monde<sup>5</sup>. Aux prises avec cette condition psychique trop instable, l'humain ne peut que se reporter vers un mode d'organisation hétéronome, c'est-à-dire déterminé par des éléments extérieurs à son seul champ de décision (Castoriadis, 1999). Dans ce double mouvement d'aspiration à l'autonomie et de résistance conservatrice, la responsabilité du mode d'existence n'incombe plus primordialement à l'individu ou à la société. Selon Castoriadis, la société a même institutionnalisé ce fonctionnement en se donnant la religion comme garantie extra-sociale. Les institutions deviennent dès lors des outils hétéronomes de conservation et non plus des instruments d'autonomisation<sup>6</sup>.

Ces constats restent théoriques, mais un premier questionnement émerge vis-à-vis des CLOSM : dans quelle mesure les CLOSM sont-elles en phase avec le processus indispensable de la singularisation et de l'autonomie ? Quelle est la force de direction qui permette de garder le cap de l'autonomie malgré les incertitudes ? L'étude de l'évolution de la dynamique de l'autonomie chez les Acadiens va permettre de donner des éléments de réponse à ces questions dans le cadre des éléments théoriques qui viennent d'être proposés.

On trouve, à l'origine de la dynamique de l'autonomie chez les Acadiens, le contexte historique et géographique du Nouveau Monde. La présence d'espaces étendus, difficilement contrôlables, a suscité la réémergence de l'aspiration fondamentale au processus d'autonomisation. C'est-à-dire, ici, être son propre maître dans l'organisation de son activité socio-économique et pouvoir bénéficier du fruit de son travail (Faragher, 2005 ; Magord, 2008). Cela impliquait en parallèle d'échapper à la tutelle des pouvoirs colonialistes, ainsi qu'à la gouvernance sans cohérence de dirigeants presque toujours aveuglés par le souci de l'enrichissement individuel. Ce constat nous intéresse tout particulièrement puisqu'il définit la situation des minorités francophones historiques du Canada. Non seulement celles-ci sont confrontées, à l'interne, au double mouvement émancipateur-conservateur mais elles se déterminent également dans un rapport duel entre assujettissement et émancipation vis-à-vis du groupe anglophone devenu dominant.

Le fait est connu, après 1713, les deux tiers des Acadiens cherchent à rester sur leurs terres, maintenant en territoire britannique. Ils vont réussir à préserver les prérogatives de leur mode d'existence quasi autarcique sur un territoire pacifié pendant 40 années, grâce à leur demande d'un statut de neutralité en cas de conflit entre la France et la Grande-Bretagne.

---

5. L'humain éprouve ainsi un sentiment d'angoisse nourri à la fois par la conscience de ses instincts et, par conséquent, par celle de son inaptitude à maîtriser pleinement son émancipation, tout en ayant paradoxalement aussi conscience de son potentiel immense de progrès. C'est notamment parce que nous ne pouvons dominer cette tension trop complexe que nous avons besoin de l'éthique. Une règle de conduite qui nous renvoie la conscience de la nécessité d'un rapport juste aux autres. Voir entre autres à ce sujet : Edgar Morin (2004).

6. Castoriadis (1988) parle également de la retombée dans l'institué qui suit toujours l'élan révolutionnaire.



Cela donne une idée de la force de leur intentionnalité, car l'idée même de « neutralité » n'était pas envisageable dans l'Europe du 18<sup>e</sup> siècle. La fin de cette expérience sera brutale puisqu'une déportation de la population acadienne y mettra fin.

Le premier bilan que l'on peut dresser entre la réflexion théorique et l'exemple acadien souligne que l'on retrouve dans l'expérience acadienne originelle l'espace nouveau qui permet l'élan de progrès, qui vise une amélioration du mode d'existence. Il s'agit bien de la quête d'autonomie qui se pose comme indispensable afin de rompre les tutelles et d'améliorer le mode d'existence. On observe également la tentative de pacification du rapport à l'autre, en parallèle avec un début d'organisation de la singularité, c'est-à-dire des repères qui organisent le rapport à l'autre. Toutefois, la rencontre entre la démarche anachronique de l'autonomisation et la structuration formelle et hétéronome du territoire par le groupe dominant ne pouvait aboutir à une issue constructive. Le décalage était trop grand. Les Acadiens concernés souhaitaient maintenir une part d'indépendance, mais ils n'étaient pas en position d'engager un rapport de force formel malgré la présentation de pétitions, premier signe d'une organisation politique rassemblant plusieurs de ces communautés.

Cette étape est, en ce sens, fondatrice des relations de cause à effet qui vont se succéder selon une trame diachronique jusqu'à aujourd'hui. Il importe toutefois de souligner, avec l'apport de l'anthropologue Maurice Godelier, qu'en principe ni la parenté, ni les rapports économiques n'ont la capacité de rassembler tous les lignages et de leur conférer une identité globale. Les rapports sociaux qui ont permis aux groupes de population qu'il a étudiés de « se constituer en une nouvelle société », et ensuite d'assurer leur reproduction jusqu'à nos jours, « étaient d'ordre politico-religieux » (2007 : 199). Cette étape est justement celle que vont tenter de franchir les Acadiens après plus d'un siècle de résilience consacré au ré-enracinement de communautés en divers points des Maritimes, au Nouveau-Brunswick en particulier.

Après la Confédération canadienne en 1867, l'Église catholique, qui veut maintenir ses prérogatives, propose un projet clérical de nation canadienne-française. Transposé en Acadie, ce projet donne lieu pour la première fois à l'expression et à la structuration d'une identité collective élargie, une identité « globale », dit Godelier, « qui leur donne le sentiment d'appartenir à un Tout, qui lui-même leur permet d'exister et de se reproduire et que chacun doit contribuer à reproduire comme tel, c'est-à-dire comme un Tout » (2007 : 195).

L'idéologie cléricalo-nationale a donc rassemblé les Acadiens en un imaginaire commun, elle a su produire les référents symboliques qui ont pérennisé l'identification collective<sup>7</sup>. Toutefois le cléricalo-nationalisme visait l'émancipation des Acadiens par la foi au détriment d'autres processus d'autonomisation. L'affirmation nationalitaire sans projet de territoire

---

7. D'autant plus que, à la suite de l'échec de la rébellion des Patriotes, la seule option possible demeurait l'Église.

ou de gouvernement propre visait plus le maintien à distance du pouvoir dominant, que l'intégration réelle d'une population sur son territoire (Mailhot, 1973). La conscience collective acadienne fut canalisée par l'utopie agrarienne et cléricale d'un espace nouveau à conquérir sur la nature vierge, au service de la foi. Cette idéologie proposait de rejeter les aspects de la vie moderne qui se répandaient avec l'industrialisation au 19<sup>e</sup> siècle. La population acadienne fut à la fois entretenue dans une idée de nation providentielle et de peuple martyr (Bock, 2004). Le clérico-nationalisme a bien procuré le cadre sécurisant nécessaire à la projection dans une identité collective. Toutefois, la corrélation entre le politique et le religieux ne pouvait que mener à un fonctionnement sectaire qui, tout en permettant une prise de conscience collective, a détourné les Acadiens de la fonction dynamique et émancipatrice de l'autonomisation, c'est-à-dire la possibilité d'imaginer son propre développement en investissant de façon créatrice et dialectique les liens entre histoire, territoire, culture dans un but de progrès pour tous. Il s'agissait plus d'une stratégie de préservation et non d'autodétermination.

Les occultations sont donc multiples, et on peut s'interroger sur les conséquences d'une telle inscription d'un peuple dans son destin. Quel peut-être l'impact de la focalisation sur la notion de martyres et non sur celle de pionniers entreprenants, de l'évacuation d'une dynamique sociale et culturelle propre, du détournement du politique au profit d'un ordre hiérarchique, de l'évacuation également du rapport au groupe dominant, stigmatisé d'une part mais avec lequel l'élite acadienne négocie le maintien de prérogatives respectives (Magord, 2006 : 26). Cet état de fait va avoir un impact fort, bien que dissimulé, lors de l'étape articulatoire suivante, celle de la fin abrupte du clérico-nationalisme dans les années 1960.

Alors qu'au Québec le changement se fait dans le cadre d'une revendication souverainiste, en Acadie du Nouveau-Brunswick, il s'opère dans celui de l'élection d'un premier ministre acadien appartenant au Parti libéral, au moment de la mise en place de la politique de bilinguisme officiel aux plans provincial et fédéral. Des résultats positifs importants sont obtenus pour les Acadiens et répondent au souhait de progrès propre à l'autonomie. Le bilinguisme fédéral et sa transposition au plan provincial donnent une reconnaissance officielle et des droits à une minorité jusqu'alors absente de la scène officielle. De nombreux organismes sont créés afin d'œuvrer à la mise en place des programmes officiels (Allain, 2004). Toutefois, le transfert simultané de la responsabilité des domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux des pouvoirs publics locaux au gouvernement provincial se fait-il plutôt au bénéfice d'une autonomisation ou bien d'une plus grande hétéronomisation ? Pour certains, le fait que la province du Nouveau-Brunswick fut et demeure la seule à entériner la politique de bilinguisme atteste que le transfert de responsabilité dans ce contexte représente une chance inespérée pour les Acadiens. Il est vrai qu'à la suite de l'écroulement du rôle de l'Église, les Acadiens auraient pu se retrouver sans soutien structurel alors que



dans le cadre des politiques des langues officielles ce soutien s'est confirmé au cours des 40 dernières années. Les Acadiens ont ainsi obtenu des soutiens structurels et financiers au plus haut niveau, mais ces gains soumettent les Acadiens à une dépendance maintenant incontournable vis-à-vis de la technocratie gouvernementale. Même les institutions représentatives de la société acadienne sont presque entièrement financées par les gouvernements, ce qui limite nécessairement leurs champs d'action, de réflexion et surtout d'imagination. Au moment où les Acadiens auraient pu envisager et s'approprier un projet d'autodétermination, ils se sont retrouvés prisonniers de la stagnation technocratique qui se double, dans le contexte récent de mondialisation, d'une stagnation théorique. On en revient à l'amnésie de la genèse et à l'impossibilité d'une prise de conscience collective.

Lorsqu'un mouvement contestataire tentera, dans les années 1970, de se réapproprier la possibilité d'imaginer son destin et d'en décider dans un espace déterminé, il n'obtiendra ni le soutien de sa propre élite, ni celui d'une majorité de sa population. Sur le continuum entre autonomie et hétéronomie, le curseur est clairement du côté de la participation à une structuration hétéronome et non autodéterminée. Une analyse approfondie de cette période clé continue de faire défaut afin que l'on puisse cerner la problématique de l'autonomie en Acadie et dans les autres CLOSM. On peut émettre l'hypothèse que l'évitement d'une autonomie véritable, c'est-à-dire d'une prise en charge du pouvoir décisionnel par les personnes concernées, ait eu ses raisons. Au 19<sup>e</sup> siècle et jusqu'aux années 1950, peut-être que l'hétéronomisation était le moyen le plus efficace pour les Acadiens de faire face à l'oppression dont ils étaient victimes.

La nouvelle élite, non plus cléricale mais diplômée<sup>8</sup>, peut en toute bonne conscience penser qu'en occupant la place de relais entre les autorités et la population, elle donne le meilleur à sa communauté. Elle peut même penser qu'en déconnectant les négociations qu'elle mène pour les Acadiens à Fredericton ou à Ottawa des dynamiques locales, elle parvient à obtenir plus d'une majorité anglophone qu'il faudrait toujours éviter de froisser. Toutefois, cette stratégie repose sur l'idée d'une communauté acadienne persistante, indéfectible malgré cette mise à l'écart et qui saurait faire fructifier les gains obtenus d'élite à élite. Or en parallèle avec une certaine émulation culturelle et économique dans les années 1970 et 1980, les communautés acadiennes ont connu, structurellement, des mutations économiques et sociales aux résultats néfastes pour les communautés rurales et incertains en milieu urbain. De plus, l'avènement de la société de consommation avec son impact uniformisant, axée sur l'individualisme, c'est-à-dire l'isolement et l'enfermement des individus dans des pratiques de consommation de produits solides ou virtuels, a accéléré la dilution de la dynamique sociale et la perte de pratiques et de repères singularisants. Dans ce contexte, une fracture

---

8. Cette élite se compose, notamment, des élus acadiens, des représentants des organismes acadiens, des experts et des conseillers attitrés.

marquée s'opère au sein de la population acadienne (Cyr, Duval, Leclerc, 1996). Une majorité d'Acadiens se retrouve dans une situation socioéconomique précaire (Grell, 2003). Pour eux, la solution de l'autodétermination individuelle n'est pas en lien avec leur situation. Leur communauté ne leur offre pas la possibilité d'assurer une base matérielle suffisante. Ils sont coupés de la solidarité communautaire, coupés d'un fonctionnement socioculturel suffisamment dense et cohérent et donc soumis à une confusion qui a souvent pour conséquence l'assimilation. La bande dessinée et la série télévisée *Acadieman*, qui remportent un grand succès auprès du public acadien, illustrent certains aspects de cette situation où des Acadiens se trouvent décalés par rapport à toute pratique sociale, culturelle, linguistique, politique orientée par un sens commun (Magord, 2008 ; Thériault, 1995).

Il me semble que l'absence de prise en compte scientifique porteuse de cette situation dénote qu'il existe bien des zones aveugles importantes dans la science sociale concernée (Ali-Khodja, 1994). La situation d'un bilinguisme officiel déconnecté des réalités sociale, politique et économique risque rapidement de ne plus être fonctionnelle que pour ceux qui bénéficient des emplois liés aux programmes qui en découlent. Ces personnes peuvent participer facilement à la société de consommation, tout en travaillant dans les services du bilinguisme et en participant à une sphère culturelle francophone souvent subventionnée par le même système. C'est sans doute pour cela que ces élites n'ont pas repris l'idée d'une plus grande autonomie, avancée lors de la convention de 1979, ou celle d'une assemblée délibérante proposée lors de la Convention 2004 de la société acadienne du Nouveau-Brunswick (Magord, 2005). Si le soutien n'est pas venu non plus de la population, il me semble que les conditions historiques de la constitution de l'identité collective acadienne expliquent partiellement cette inertie. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick continuent de s'identifier à une communauté de destin, mais la répétition de structururations trop hétéronomes a en partie déconnecté la population de pratiques autonomisantes<sup>9</sup>.

Sur le plan plus précis de la sociologie politique, un projet qui vise à soutenir une identité collective, ou globale comme la nomme Godelier, c'est-à-dire prenant en compte tous les aspects de cette identité et leurs interrelations, se doit lui aussi d'être global. L'identité collective ne se valide que lorsque ses membres peuvent la vivre comme un Tout ou du moins un ensemble suffisamment prégnant et cohérent. En un sens, ce constat est une bonne nouvelle pour les CLOSM, car la singularité identitaire qu'elles revendiquent apparaît ici clairement comme l'étape indispensable afin de comprendre comment et pourquoi établir une identité collective. L'étape logique suivante serait d'organiser un vivre-ensemble sur les bases de l'idée d'un progrès toujours fondamentalement lié à l'émancipation des relations au sein du groupe puis au développement de relations constructives avec les groupes externes.

---

9. Il conviendrait en ce sens de repenser l'idée de complétude institutionnelle, au centre des revendications des CLOSM. Ce concept pose problème dès lors que les institutions en question dépendent de décisions externes et laissent la population à l'écart.

Le principe d'égalité de droits entre les communautés de langue officielle aurait pu laisser penser qu'une relation d'altérité constructive allait pouvoir s'instaurer dans un cadre officiel ainsi défini. Des communautés confirmées dans leurs singularités respectives doivent pouvoir mettre à profit leurs différences complémentaires plutôt que de s'ignorer ou de se nuire. Au mieux, les relations entre francophones et anglophones seront toutefois occultées. Pourtant ce rapprochement entre les communautés francophone et anglophone, qui serait de l'ordre de la réconciliation, serait aussi un moyen fort d'aborder de front la question de l'hétéronomisation. En gardant au cœur de cette idée la singularisation ethnoculturelle, les CLOSM pourraient proposer aux communautés anglophones régionales de participer, à leur compte mais conjointement, à des plans de développement territoriaux. Le gouvernement serait ainsi plus porté à répondre favorablement<sup>10</sup>.

Un point crucial reste toutefois à être pris en compte. L'autonomie n'a de sens que lorsqu'elle mène à un progrès collectif (Piette, 2007 ; Stiegler, 2004). Cette visée implique une notion de bonheur qui n'a plus pour priorité l'enrichissement et le confort matériel. C'est là l'une des contradictions les plus fortes qui se doivent d'être résolues. L'identification collective fonctionnelle est incompatible avec des vies fondées essentiellement sur des pratiques individualistes et donc égocentrées<sup>11</sup>. En plus de transformer les inerties liées à leur propre histoire, les CLOSM doivent donc aussi corriger les dérives du libéralisme économique et de la société de consommation, qui détruisent le social (Rocher et Salée, 1997 ; Stiegler, 2004 ; Ziegler, 2002). La revendication des droits linguistiques sur le seul plan juridique atteint ici aussi sa limite. Pour que ces droits aient un sens, ils doivent pouvoir correspondre à une aspiration collective clairement déterminée<sup>12</sup>.

Par ailleurs, pour que la singularité d'un groupe joue son rôle de moteur de l'autonomie, elle ne peut être qu'autodéterminée et non alimentée de façon trop hétéronome. Les institutions du gouvernement fédéral prennent en ce sens une trop grande place. Il faudrait au minimum les réinstaller sur les lieux de vécu de l'identité en question. Je pense toutefois que cela ne serait pas suffisant. Au Nunavut, qui a obtenu un territoire et un gouvernement autonome, avec des institutions décentralisées, la dynamique d'autodétermination par rapport à une identité globale reste très incertaine (Morin, 2008). En fait, les institutions continuent de servir de relais à des décisions prises ailleurs. Un défi important serait de convaincre le fédéral de créer une nouvelle relation entre les institutions et la minorité. Castoriadis estime

10. J'ai pu observer ce phénomène à Terre-Neuve où, après le moratoire sur la pêche à la morue en 1992, les communautés anglophones de la côte ouest ont rejoint des organismes francophones qui, seuls à l'époque, continuaient à faire preuve d'un dynamisme (Magord, 2002). La francophonie terre-neuvienne a depuis beaucoup progressé au chapitre de la reconnaissance.

11. Voir en ce sens le projet exemplaire de pédagogie actualisante élaboré par des chercheurs de l'Université de Moncton (Landry, 2002).

12. La prédominance du juridique sur le politique peut mener à une ethnisisation (Thériault, 1994) et/ou à une judiciarisation des CLOSM concernées (Cardinal, 2000 ; Thériault, 2003).

indispensable que la minorité ait le pouvoir d'auto-altérer les institutions qui la concernent. Ce serait tout à fait logique dans une visée d'autodétermination. Toutefois, là aussi il faudrait que le projet soit cohérent dans son ensemble afin de rassurer un gouvernement qui devra déléguer certaines de ses prérogatives.

Un tel projet passe par une remobilisation de l'imaginaire à partir de la connaissance du fait qu'une revendication linguistique doit pouvoir s'appuyer sur un mode singulier d'être ensemble à un endroit donné. À nouveau, c'est la force de la visée émancipatrice qui peut à la fois mobiliser les membres du groupe et convaincre les autres de ne pas nuire à cette démarche. La possibilité de l'épanouissement que toutes les publications officielles appellent de leurs vœux pour des communautés en situation minoritaire tient à la capacité de penser et de mettre en place un espace de singularité fonctionnel. Loin d'être une utopie, l'ensemble des conditions qui viennent d'être soumise ont été rassemblées dans un projet récent qui mérite d'être souligné en guise de conclusion et qui atteste que le potentiel d'autonomisation ne demande qu'à être sollicité (Busino, 1989).

Le dernier congrès mondial acadien, tenu à l'été 2009 dans la Péninsule acadienne, a en effet montré la capacité de mobilisation collective et d'engagement dans le cadre d'un projet fort au plan régional (LeBlanc, 2009). La maîtrise experte de la gestion d'une telle dynamique souligne que l'Acadie pourrait prendre en charge elle-même la réorientation de ses espaces de vie vers l'autonomisation. L'organisation a été parfaitement maîtrisée à l'échelle régionale, communautaire ou individuelle, et ce, tant sur le plan culturel, que logistique, budgétaire et politique ou au chapitre des communications. Dans ce cadre, la capacité à s'auto-organiser à une grande échelle a été démontrée, par la richesse des mobilisations de toute la population et par la qualité de l'accueil.

Plus surprenant pour beaucoup d'observateurs, ce projet qui visait à mettre en valeur la singularité acadienne dans le but de la faire partager aux autres a permis de dépasser les rivalités communautaires endémiques. Donc il s'est bien vérifié qu'un projet global en lien avec la singularité identitaire et axé sur l'échange avec les autres peut engendrer une dynamique qui permet le dépassement de certains obstacles à l'organisation collective et à l'autonomie. Forte de cette expérience, l'étape suivante, celle de « faire société », impliquerait de convaincre le gouvernement du bien-fondé de décentraliser le pouvoir politique et économique nécessaire à un développement autonome et pérenne, qui renforcerait la dynamique d'ensemble au plan provincial et national. Cette décentralisation devrait répondre à une forte aspiration de la population à défendre un projet original et novateur de reterritorialisation.

## Références

- ALI-KHODJA, Mourad (2003). « Pour une science sociale de l'exiguïté : bilans et enjeux de la connaissance en milieu minoritaire », *Francophonies d'Amérique*, n° 15, p. 7-23.
- ALI-KHODJA, Mourad (1994). « Modernité, stratégies identitaires et formes de connaissance dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 27, n° 2, p. 31-53.
- ALI-KHODJA, Mourad (1989). « L'objectivation de l'identité collective acadienne et le projet sociologique : entre la critique et l'instrumentation », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 22, n°s 1-2, p. 257-281.
- ALLAIN, Greg (2004). « Fragmentation ou vitalité? Regard sociologique sur l'Acadie actuelle et ses réseaux associatifs », dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, coll. « Culture française d'Amérique », p. 231-254.
- BALANDIER, Georges ([1971] 1986). *Sens et puissance : les dynamiques sociales*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, PUF.
- BALANDIER, Georges (1967). *Anthropologie politique*, Paris, PUF.
- BASTIDE, Roger (1971). *Anthropologie appliquée*, Paris, Payot.
- BOCK, Michel (2004). *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH, Cahiers du Québec, coll. « Histoire ».
- BOURDIEU, Pierre, (1977), « Une classe objet », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 17, n° 17-18, p. 2-5.
- BUSINO, Giovanni (dir.) (1989). *Autonomie et autotransformation de la société : la philosophie militante de Cornelius Castoriadis*, Genève, Droz.
- CARDINAL, Linda (2000). « Le pouvoir exécutif et la judiciarisation de la politique au Canada : une étude du Programme de contestation judiciaire », *Politique et sociétés*, vol. 19, n°s 2-3, p. 43-64.
- CASTORIADIS, Cornelius ([1975] 1999). *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, rééd. dans la coll. « Points Essais ».
- CASTORIADIS, Cornelius (1998). *La montée de l'insignifiance : les carrefours du labyrinthe*, t. 4, Paris, Seuil.
- CASTORIADIS, Cornelius (1988). « Pouvoir, politique, autonomie », *Revue de métaphysique et de morale*, vol. 93, n° 1, p. 81-104.
- CYR, Hubert, Denis DUVAL et André LECLERC (1996). *L'Acadie à l'heure des choix : l'avenir politique et économique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- FARAGHER, John Mack (2005). *A Great and Noble Scheme: The Tragic Story of the Expulsion of the French Acadians from their American Homeland*, New York, W.W. Norton.
- GODELIER, Maurice (2007). *Au fondement des sociétés humaines : ce que nous apprend l'anthropologie*, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque Idées ».

- GRELL, Patrick (2003). « Jeunes Acadiens en situation de précarité : des blessures qui marquent les corps et les esprits », *Francophonies d'Amérique*, vol. 15, p. 43-52.
- LANDRY, Rodrigue (2008). « Au-delà de l'école : le projet politique de l'autonomie culturelle », *Francophonies d'Amérique*, n° 26, p. 149-183.
- LANDRY, Rodrigue (2002). « Pour une pleine réalisation du potentiel humain : la pédagogie actualisante », dans Rodrigue Landry, Catalina Ferrer et Raymond Vienneau (dir.), *Éducation et francophonie*, vol. XXX, n° 2 (automne), p. 7-27.
- LANDRY, Rodrigue, et Serge ROUSSELLE (2003). *Éducation et droits collectifs : au delà de l'article 23 de la Charte*, Moncton, Éditions de la Francophonie.
- LEBLANC, Gino (dir.) (2005). « Actes de la Convention 2004 de la société acadienne du Nouveau-Brunswick », *Égalité, revue acadienne d'analyse politique*, vol. 51 (printemps).
- LEBLANC, Marc (2009). « Retombées économiques et sociales du Congrès mondial acadien », rapport final présenté au Comité organisateur du Congrès mondial acadien de 2009.
- MAGORD, André (2008). *The Quest for Autonomy in Acadia*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, coll. « Études canadiennes = Canadian studies ».
- MAGORD, André (dir.) (2006). *Adaptation et innovation : expériences acadiennes contemporaines*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, coll. « Études canadiennes = Canadian Studies », n° 3.
- MAGORD, André (2005). « Un rendez-vous manqué avec l'histoire : compte rendu de Convention 2004 de la société acadienne du Nouveau-Brunswick », *Egalité, revue acadienne d'analyse politique*, n° 51 (printemps), p. 231-236.
- MAGORD, André (2002). « De l'autarcie à la globalisation : identité ethnique et modernité chez les Franco-Terreneuviens », dans André Magord (dir.), *Les Franco-Terreneuviens de la péninsule de Port-au-Port : évolution d'une identité acadienne*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, p. 187-198, coll. « Mouvement ».
- MAILHOT, Raymond (1973). « Prise de conscience collective acadienne au Nouveau-Brunswick (1860-1891) et comportement de la majorité anglophone », thèse de doctorat, Université de Montréal.
- MORIN, Alexandre (2008). « Intégration sociale et problèmes sociaux chez les Inuits du Nunavut : stratégies des Nunavumiuts à l'égard des possibilités et contraintes de la vie contemporaine », thèse de doctorat, Département de sociologie, Université Laval.
- MORIN, Edgar (2004). *La méthode 6 : éthique*, Paris, Seuil.
- PAGÈS, Max (1984). *La vie affective des groupes : esquisse d'une théorie de la relation humaine*, Paris, Dunod.
- PIETTE, Albert (2007). *L'être humain, une question de détails*, Charleroi, Socrate Éditions Promorex.
- ROCHER, François, et Daniel SALÉE (1997). « Libéralisme et tensions identitaires : éléments de réflexion sur le désarroi des sociétés modernes », *Politique et sociétés*, vol. 16, n° 2, p. 3-30.
- SAUL, John Ralston (2005a). *La mort de la globalisation*, Paris, Payot.



- SAUL, John Ralston (2005b). « La mondialisation : vie et mort d'une idéologie », *Courrier international*, n° 779 (octobre), p. 46-50.
- STIEGLER, Bernard (2004). *De la misère symbolique, t. 1 : L'époque hyperindustrielle*, Paris, Galilée.
- TARDIF, Nelson (2005). « La mondialisation néolibérale à l'assaut du vivre ensemble », *L'Action nationale*, vol. XCV, n° 1 (janvier), p. 75-84.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (2007). *Faire société : société civile et espaces francophones*, Ottawa, Prise de parole.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (2003). « La démocratie face aux inégalités », dans Josiane Boulad-Ayoub et Luc Bonneville (dir.), *Souverainetés en crise*, Québec, Presses de l'Université Laval, et Paris, L'Harmattan, p. 255-269, coll. « Mercure du Nord ».
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (1995). *L'identité à l'épreuve de la modernité : écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (1994). « Entre la nation et l'ethnie : sociologie, société et communautés minoritaires francophones », *Sociologie et sociétés*, vol. XXIV, n° 1 (printemps), p. 15-32.
- VIENNEAU, Jean-Guy (dir.) (2005). « Convention 2004 de la société acadienne du Nouveau-Brunswick : rapport final », janvier.
- ZIEGLER, Jean (2005). *L'empire de la honte*, Paris, Fayard.
- ZIEGLER, Jean (2002). *Les nouveaux maîtres du monde et ceux qui leur résistent*, Paris, Fayard.

## Mots clés

minorités francophones, rapport organique entre autonomie et émancipation

## Keywords

francophone minorities, organic relationship between autonomy and empowerment

## Correspondance

[andre.magord@univ-poitiers.fr](mailto:andre.magord@univ-poitiers.fr)